

orientation BP 2019 Mornac Sur Seudre

Reçu le 12/04/2019

Les priorités budgétaires sont la construction d'une nouvelle salle des fêtes, l'achat d'un camion pour les agents techniques et une nouvelle structure de jeux pour les enfants de l'école. Quelques opérations sont à clore. Ainsi l'AVAP pour le PLU sera finalisé cet été. La Commune est en attente de la facture pour le parking de la superette. Il reste des subventions à percevoir. Les demandes de paiement ont été effectuées.

L'acte notarié pour la vente des parcelles B1310 et B1311 n'est pas encore signé.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
1- COMMUNE DE MORNAC / SEUDRE	673 698,78	1 056 511,32	1 730 210,10
Total	673 698,78	1 056 511,32	1 730 210,10

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Représentation graphique du budget principal -

AR PREFECTURE

017-211702477-20190409-BPCNE20190405-BF
 Recu le 12/04/2019

Dépenses

Recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 172,15 k€	Contributions directes : 394,30 k€
Charges de personnel : 345,45 k€	
Autre : 76,10 k€	Dotations et participations : 174,30 k€
Epargne brute : 80,00 k€	Produit des services : 40,80 k€
	Autre : 64,30 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 872,80 k€	Emprunts : 352,50 k€
	Subventions : 397,00 k€
	Dotations, fonds et réserves: 185,01 k€
Dettes : 39,50 k€	Autre : 42,00 k€
Déficit antérieur : 102,41 k€	Epargne brute : 80,00 k€
Autre : 42,00 k€	

Dette - AR PREFECTURE

017-211702477-20190409-BPCNE201904005-BF

Re: **Tableau synthétique**

	Encours de la dette
1- COMMUNE DE MORNAC / SEUDRE	74 937,86
Total	74 937,86

L'emprunt pour la remise aux normes de l'école se termine en mars.
un emprunt sera réalisé pour la construction de la salle des fêtes

l'autofinancement est le financement, sans concours extérieurs ou crédits, de ses propres capitaux. La différence entre les ressources propres et le capital des emprunts est l'autofinancement de la Commune.

Ces ressources sont de trois sortes :

- Ressources sur l'exercice antérieur :

* solde d'exécution section investissement reporté de -102 411,32 €

* le solde des restes à réaliser N-1 de -48 600 €

* l'excédent de fonctionnement capitalisé de +151 011,32 €

- Ressources propres de l'année externe

* FCTVA de 30 000,00 €

* taxe d'aménagement de 4 000,00 €

- Les ressources propres de l'année interne

* un compte d'amortissement de 0,00 €

* la différence en fonctionnement entre les recettes et les dépenses appelée à tort l'autofinancement 80 000 €

La prévision d'autofinancement est donc de 114 000,00 €

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,5 an(s)

NR PREFECTURE

017-211702477-20190409-BPCNE201904005-BF
Reçu le 12/04/2019

~~Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus~~

